



VARENNES

**AVIS PUBLIC**

### **PROMULGATION**

**Règlement numéro 707-134 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de permettre les projets intégrés dans la zone H-646 et de prévoir des normes d'implantation et des normes architecturales pour un projet intégré**

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance générale du Conseil de la Ville de Varennes le 3 mai 2021.

Ce règlement est entré en vigueur à la date de l'émission du certificat de conformité de la MRC de Marguerite-D'Youville soit le 20 mai 2021.

Donné à Varennes, ce 26 mai 2021.

*Le directeur des Services juridiques et greffier,*

Me Marc Giard, OMA